



CONFÉDÉRATION PAYSANNE DU GERS

Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

Auch 15 janvier 2024

Communiqué de presse

L'incendie déclaré à Saint-Michel dans la nuit du 5 au 6 janvier dernier dans un hangar stockant des broyats de maïs pour alimenter une installation de méthanisation, mobilisant jusqu'à 36 pompiers, nous interpelle quant aux risques liés à ces structures sur notre territoire.

Si fort heureusement, il n'y a pas eu de victimes, la proximité des installations de production de gaz aurait pu prendre une toute autre tournure.

Nous rappelons que l'accidentologie de la méthanisation en France est en hausse avec 109 accidents répertoriés entre septembre 2022 et septembre 2023, soit 2 accidents en moyenne par semaine (source Collectif Scientifique National Méthanisation).

Nous rappelons d'autre part que les risques des méthaniseurs sont multiples, produisant des digestats qui impactent la qualité des sols et de l'eau, pouvant entraîner une concurrence entre production alimentaire et production énergétique, entraînant des risques économiques pour les paysan.nes avec des tarifs de rachat de l'énergie amenés à baisser.

Face aux projets d'installation de méthanisation sur notre territoire nous invitons les gersoises et gersois à venir s'informer le 17 février 2024 lors du colloque méthanisation organisé par la Confédération paysanne du Gers à Lasseran dans le cadre de son évènement « le Salon à la ferme » (conférences, tables rondes, débat contradictoire, repas paysan, de 10h à 20h, pour plus d'informations : contact@gers-confederationpaysanne.fr).

La production d'énergie ne doit pas se faire au détriment de notre alimentation de demain et de notre environnement.

Les paysans veulent vivre de leur métier: travailler la terre pour nourrir les hommes !

Le comité départemental